INTER PRO 35

LE SYNDICALISME INDEPENDANT

Bulletin d'information N°284 - MARS 2026

"ILS NE SAVAIENT PAS QUE C'ÉTAIT IMPOSSIBLE ALORS ILS L'ONT FAIT."
Mark Twain (1835-1910)

Indépendants et déterminés, construisons ensemble un avenir qui en vaille le coup !
Editorial du secrétaire général de l'UDFO35

Sommaire

Éditorial	p.2
Un peu d'histoire	p.3
L'UD en actions	p.4
Vos syndicats	p.6
La vie à l'UD	p.7
Informations UD	p.8

EDITORIAL

INDÉPENDANT(E)S ET DÉTERMINÉ(E)S !

Dans le syndicalisme, comme dans la vie, tout ne coule pas comme un long fleuve tranquille. Courage, lucidité, conscience d'où l'on vient, capacité à fédérer sont des qualités individuelles et collectives indispensables pour avancer.

C'est tout l'enjeu, pour nous syndicalistes, qui devons, sur la base de notre histoire et de notre boussole la Charte d'Amiens (toute la Charte d'Amiens) définir une orientation claire et de véritables perspectives porteuses d'espoir pour les travailleuses et les travailleurs actifs, privés d'emploi ou retraités.

Il ne suffit pas de sortir des communiqués confédéraux les uns après les autres pour expliquer que la situation est grave, très grave, plus grave que grave si l'on ne propose rien pour résister, revendiquer ou reconquérir collectivement.

Cela ajoute à la résignation, au « à quoi bon, à l'impression que le syndicalisme ressemble à un insecte sur le dos ».

Pourtant à la base, dans les sections, dans les Unions Départementales, il s'en passe des choses, des idées qui émergent, des projets, des jeunes qui ne demandent qu'à s'investir et à « pousser les portes ».

Alors, bousculons les obstacles bureaucratiques, les faiseurs de silence et les casseurs de rêves, tant il est vrai que sans esprit rebelle, aucune conquête sociale n'aurait été possible.
C'est tout l'enjeu du prochain congrès confédéral fin avril à Dijon.

Indépendants et déterminés, construisons ensemble un avenir qui en vaille le coup ! Vive la vie, vive la pensée libre, vive la Sociale ! Vive la CGT Force-Ouvrière !

23 mars 2026 Fabrice LERESTIF
Secrétaire Général

"UNIS, MOBILISES, INDEPENDANTS,
BOUSCULONS LES OBSTACLES DU PATRONAT ET DE L'ETAT"

La lutte des femmes pour l'égalité est un long combat qui est loin d'être fini. Un combat dans la société, le monde du travail, mais aussi au sein des syndicats.

L'émergence du féminisme dans le mouvement ouvrier s'exprime pour la première fois lors du troisième congrès socialiste ouvrier de Marseille, en octobre 1879. À la tribune, Hubertine Auclert demande l'égalité des sexes, le droit au travail, l'ouverture de toutes les professions aux femmes et le droit de vote. Ce n'est qu'en 1892 que le travail de nuit est interdit pour les femmes et les enfants, et six ans plus tard la journée de dix heures est décrétée pour les femmes. Le 13 juillet 1907, les femmes mariées disposent de la libre possession de leur salaire, qui auparavant allait aux maris ! Deux ans plus tard, elles obtiennent un congé maternité de huit semaines, mais non rémunéré. Au début du XXe siècle, et surtout pendant la Première Guerre mondiale, les femmes entrent en masse dans le monde du travail : institutrices, secrétaires ou encore "demoiselles des postes et du téléphone". Mais il y a une forte résistance des hommes. Entre 1890 et 1908, il y a cinquante-quatre grèves organisées par des hommes pour interdire l'entrée des femmes dans les ateliers. Argument : la présence de ces dernières ferait baisser les salaires.

La loi de 1920

Les femmes entrent massivement à la jeune CGT dans les syndicats des fleuristes-plumassières, dactylos, etc. Le 12 mars 1920, une loi est promulguée, publiée au Journal officiel le 14. Les femmes mariées exerçant une profession ou un métier peuvent, sans l'autorisation de leur mari, adhérer aux syndicats professionnels et participer à leur administration et à leur direction. La loi du 18 février 1938 permet désormais aux femmes de travailler sans l'autorisation de leur époux et abroge le droit d'obéissance. Le 11 octobre 1940, sous le régime de Vichy, les femmes sont interdites de travail dans les services publics. Mais en septembre 1942, machine arrière, les femmes peuvent travailler dans les professions commerciales sans l'aval de leur mari. Et pour cause, beaucoup d'hommes sont prisonniers en Allemagne ! Il faudra attendre 1965 pour que les femmes aient enfin le droit d'ouvrir un compte bancaire sans l'autorisation de leurs hommes. Au niveau syndical, la première commission féminine est fondée en novembre 1919, recrutant massivement chez les ouvrières du textile du Nord, de l'Est et de la Gironde.

Publié le 8 mars 2026 / L'info Militante

"Indépendant(e)s et déterminé(e)s"

Mes cher(e)s camarades,

Comme annoncé lors du bureau de l'UD du 3 mars dernier, je suis signataire, avec 3 camarades d'autres départements (Essone, Eure, Indre et loire) d'un texte qui a vocation en interne, à impulser, sans volonté polémique aucune, un véritable débat sur l'avenir de notre maison Force Ouvrière, à 5 semaines du congrès confédéral . Sans ce débat de fond dans un monde très compliqué, nous ne pouvons avancer collectivement et la lutte des places remplacera hélas la lutte des classes . Emparez vous de ce texte, dites-nous ce que vous en pensez, soutenez le si vous le souhaitez et surtout faisons vivre collectivement la démocratie syndicale et la pensée libre.

Amitiés
Fabrice Lerestif

Lien pour les militantes et militants FO : https://www.udfo35.fr/2026/03/pour-construire-collectivement-l-avenir-de-la-cgt-fo-restons-independants-et-determines.html

L'UD à vos côtés

Lu dans la Presse - Fougères

"Que tout le monde soit soudé"

De gauche à droite, richard Guérillon, secrétaire de l'Union Locale, Céline Cussac, juriste du droit du travail, en charge des permanences juridiques, Fabrices Lerestif, secrétaire général de FO 35.

Un bureau exceptionnel de Force Ouvrière s'est tenu mardi 3 mars à Fougères. "on fait le tour parce que la situation est exceptionnelle, nous semble-t'il, et mérite que tout le monde soit soudé", insiste Fabrice Lerestif, secrétaire général de FO 35. Insistant sur la question internationale, alors que "l'état de force devient la norme", les syndicaliste appellent à se mobiliser car "les travailleurs n'ont rien à gagner à la guerre".

Le secrétaire général alerte également sur "la régression sociale et démocratique" et, sans vouloir s'impliquer politiquement, il précise que "nous n'avons rien à faire avec des gens qui prônent des idées de divisions, notamment sur la question des immigrés". Il assure plutôt vouloir "rassembler tous les travailleurs sans regarder leur appartenance et leur origine", et "rejeter les idées d'extrême droite". Car "ces gens-là sont nos ennemis et n'ont rien à faire dans le syndicalisme : ils sont des pétainistes relookés et leurs idées prospèrent sur une colère qui se trompe de cible". Plus localement, le syndicat exprime sa grande inquiétude face à la situation du Groupe Royer. Mais aussi face aux "attaques contre les services publics", évoquant notamment les fermetures de classes et regroupements de collèges. Richard Guérillon, secrétaire de l'union locale, rappelle que "nous sommes un lieu d'accueil pour les salariés, pour qu'ils ne soient pas seuls".

• Permanences au 7 rue Charles-Malard; les mardis de 14h15 à 16h15, doublés les premiers mardis du mois d'une permanence consommation et logement. Contact : 02 99 99 00 49 ou ulfofougeres@orange.fr

---

Publié le 12 mars 2026 / Chronique Républicaine

8 Mars : Journée Internationale des droits des femmes

Le gouvernement doit transposer sans délai la directive européenne de transparence salariale

À l'occasion du 8 mars, Force Ouvrière réaffirme que l'égalité salariale est un droit fondamental inscrit dans la loi depuis 1972, mais que les écarts persistent. Les femmes continuent de percevoir des salaires de 23,5 % inférieurs à ceux des hommes. Cette situation n'est plus tolérable.
Pour FO, la directive européenne sur la transparence salariale est un texte essentiel pour lutter contre les discriminations salariales. FO attend une transposition ambitieuse, protectrice et conforme au texte européen de cette directive. Elle ne doit pas être affaiblie et doit prévoir des obligations claires pour les employeurs.

Éviter, réduire, compenser : une méthode FO pour une égalité réelle

Éviter les inégalités :

- Salaires égaux dès l'embauche, priorité au CDI à temps plein.
- Transparence sur les critères de rémunération et de promotion.
- Transposition intégrale de la directive et révision de l'Index égalité.

Réduire les écarts :

- Révision des grilles salariales et des politiques de rémunération. Meilleure articulation des temps de vie : congé parental mieux rémunéré, modes de garde suffisants.
- Conditionnalité des aides publiques et contrôles renforcés.

Compenser les injustices :

- Cotisations à taux plein pour les temps partiels subis.
- Droits supplémentaires pour la parentalité et l'aidance. Revalorisation des pensions pour les carrières hachées.

FO exige une transposition rapide, fidèle et efficace.

Publié le 24 février 2026 / L'info Militante

VOS SYNDICATS DANS L'ACTION !

Lu dans la Presse - Paris

217 postes menacés dans l'Éducation nationale : ce syndicat d'Ille-et-Vilaine fait grève
217 postes sont menacés dans les écoles, collèges et lycées de l'académie de Rennes. Le syndicat SNFOLC35 se rendra à Paris, mardi 10 mars, dans l'espoir de rencontrer le ministre.
[...]
Ces professionnels de l'enseignement dénoncent la suppression annoncée de 217 postes au sein de l'académie de Rennes, à la rentrée 2026.
La Bretagne, l'une des régions les plus touchées
« L'académie de Rennes [qui englobe les quatre départements bretons] fait partie des cinq académies les plus touchées » par la nouvelle carte scolaire, assure Justine Marti, secrétaire départementale de Force ouvrières Lycées Collèges en Ille-et-Vilaine (FOLC 35).
Pour les professeurs du second degré, Rennes est même la deuxième académie la plus impactée par ces suppressions de postes.
En se rendant à Paris, le syndicat espère avoir une entrevue avec Édouard Geffray, ministre de l'Éducation nationale. **« Nous lui avons adressé une demande d'audience, mais comme nous sommes une section départementale, il nous a dit qu'il ne voulait pas nous recevoir. »**
[...]
Des classes surchargées et des enfants lésés
« Nous souhaitons dénoncer l'ensemble des suppressions de postes, au niveau national, pas seulement celles de notre département. Nous comptons aussi lui présenter l'impact en local de cette décision », revendique Justine Marti.

"Gérer une classe de 30 élèves avec ces inclusions en plus, c'est difficile. On n'a aucun problème avec l'inclusion, mais ce qu'on voit, ce sont des élèves en souffrance."
Justine Marti
Secrétaire départementale SNFOLC 35
D'autant que ces enfants ne bénéficient pas d'une ou d'un accompagnant d'élèves en situation de handicap (AESH) en permanence étant donné le nombre important d'élèves à prendre en charge. **« Pour les AED [assistants d'éducation], c'est pareil. Cela veut dire des cours de récréation blindées et des élèves de plus en plus difficiles à gérer. »**

Publié le 9 mars 2026 / actuRennes

Mobilisation intersyndicale le 19 mars devant la Direction des Services de l'Education Nationale pour **LA DÉFENSE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE.**

Résolution Commission Exécutive de l'UDFO 35

Indépendants et Déterminés :

Qu'est-ce qu'on attend pour lutter contre la régression austéritaire ?

Le contexte international est particulièrement inquiétant. Nous ne pouvons que condamner le bruit des bottes et le fracas des bombes qui touchent largement les populations civiles iraniennes comme ailleurs.

Plus que jamais, nous faisons nôtre, le cri historique du mouvement ouvrier "Pain, Paix, Liberté" partout dans le monde.

La Commission exécutive de l'UD FO 35, réunie à Rennes le 20 mars 2026, soit un mois avant notre Congrès Confédéral, ne peut que faire état de sa profonde inquiétude.

La situation géopolitique sert, une fois de plus, de prétexte pour faire passer à l'arrière-plan les légitimes revendications des salariés.

Alors qu'en France, 53 milliardaires sont plus riches que 32 millions de salariés, alors que les 13 350 millionnaires évadés fiscaux ne paient aucun impôt sur le revenu, les mauvais coups pleuvent sur la population salariée : plans de licenciement dans le privé et suppressions de postes dans le public, report de l'âge légal de départ à la retraite par la loi Borne-Macron dont nous exigeons toujours l'abrogation, coupes budgétaires sans fin dans les services publics et dans les secteurs assimilés du sanitaire et de l'action sociale, une nouvelle cure d'austérité est imposée aux travailleurs et aux travailleuses.

La dégradation généralisée de nos conditions de travail se manifeste par le taux de mortalité au travail le plus élevé d'Europe avec 3 morts par jour, auxquels s'ajoute l'explosion de la sinistralité et de l'accidentologie.

Les faits sont têtus : la misère s'installe et avec elle, la baisse de la santé physique et mentale de toute la population.

Ces politiques austéritaires sont meurtrières et suicidaires humainement, socialement et démocratiquement. Elles nourrissent la montée des idéologies antisémites, racistes et xénophobes.

Qu'est-ce qu'on attend pour lutter contre l'austérité ?

Qu'attend notre Confédération pour agir, par une riposte interprofessionnelle et ainsi stopper la régression sociale et démocratique ?

À cet égard, les enjeux de notre Congrès Confédéral sont immenses, à l'évidence une orientation syndicale conforme à nos fondamentaux doit être retrouvée si nous voulons être à la hauteur de notre histoire et donner un avenir à notre syndicalisme libre et indépendant.

Reconquérir nos « Jours Heureux » nécessite une véritable résistance inter professionnelle qui s'inscrive dans la durée.

Pour la CE de l'UD FO 35, l'inaction n'est pas une option.

Nous devons combattre la résignation et la détresse morale qui la génère.

C'est le moment de réaffirmer l'identité de la CGT-FO et de construire collectivement un syndicalisme émancipateur et porteur d'espoir.

Adoptée à l'unanimité le 20 mars 2026

ENSEMBLE, NOUS SOMMES PLUS FORT(E)S !

Stage Egalité

Un stage "Égalité professionnelle femmes-hommes" à l'initiative de l'UD s'est tenu le jeudi 5 mars dans nos locaux. Une réussite, de l'avis des participant(e)s. Merci à Solène, Marylin et Céline à l'origine de cette initiative.

Stage CSE

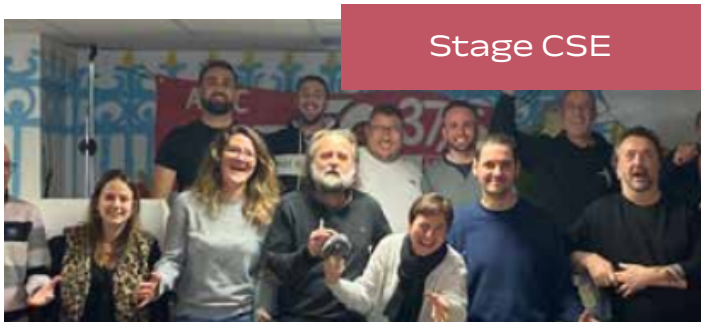

Du 9 au 13 mars se tenait un stage à l'UD destiné aux élus CSE. Un stage particulièrement utile de l'avis unanime. "Je me sens plus forte", résumait une camarade. Grand merci à Fabienne l'animatrice très impliquée tout au long de la semaine.

STAGES CFMS

Du lundi 30 mars au vendredi 3 avril	Fonctionnement du syndicat
Du mercredi 27 au vendredi 29 mai	Négocier
Du lundi 1er au vendredi 5 juin	Stage 1er niveau

STAGES UD-CFMS

vendredi 27 mars	Assistance salarié entretien licenciement
vendredi 12 juin	IA défense et négociations
vendredi 18 sept.	Assistance salarié entretiens disciplinaires

*La confédération demande une inscription par e-fo. En cas de problème, n'hésitez pas à nous contacter au 02 99 65 36 50 ou ud.fo35@wanadoo.fr

INFO AFOC

AG DE L'AFOC35 LE VENDREDI 20 MARS 2026

Vous êtes locataire HLM, vous connaissez des locataires... À vous de jouer pour vous motiver, ou pour motiver vos amis et votre famille pour ces élections.

Si vous êtes disponibles pour faire un peu d'affichage et de distribution en boîtes aux lettres près de chez vous, n'hésitez pas à nous contacter !

INFO 1ER MAI

PROPOSITION DE LOI : nouvelle attaque contre les travailleur-euses

Au sein de la sphère politique, nous voyons, une nouvelle fois, venir le "débat" concernant la suppression du 1er mai. On nous parle d'abord de volontariat, mais cela n'existe pas dans le monde salarial où les travailleurs et travailleuses sont sans cesse soumis(e)s aux pressions du patronat. Continuons alors à nous mobiliser et à célébrer le 1er mai, fête internationale des travailleurs et des travailleuses.

INFO CONGRÈS

39e CONGRÈS DE L'UDFO 35

Le 17 novembre 2026 se tiendra le congrès désignant le successeur de notre secrétaire général Fabrice Lerestif. Celui-ci aura pour titre : "Osons Ensemble" et portera donc sur l'action collective et syndicale en ces temps internationalement agités. Rendez-vous donc à Betton, salle Confluence, nombreuses et nombreux !

Retrouvez-nous près de chez vous :

→ à **Rennes** du lundi au vendredi au 35 rue d'échange.
02 99 65 36 60 | ulforennes@gmail.com

→ à **Fougères** tous les mardis après-midi sur RDV au 7 rue Charles Malard.
02 99 99 00 49 | ulfofougeres@orange.fr

→ à **Saint-Malo** le mardi et le vendredi au 8 rue Ernest Renan.
09 66 96 37 97 | ulfostmalo@wanadoo.fr

→ à **Vitré** le 1er vendredi de chaque mois au 26 bis rue de Paris (Parking Fricot).
vitre.forceouvriere@gmail.com

AFOC35

L'**Association Force Ouvrière de Consommateurs d'Ille-et-Vilaine** assure ses permanences sur RDV
Contactez-nous au 02 99 65 36 66

Suivez les actualités de Force Ouvrière et adhérez sur le site :
www.udfo35.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :
@udfo35